L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Sapeurs-Pompiers. — N° tél. 303.33.
Police-Secours » 305.24.
Gendarmerie » 307.25.
Hôtel de Ville. — Fermé sauf le Bureau de l'Etat Civil ouvert de 9 à 12 heures pour les naissances seulement.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Bains-douches. — Rue Edouard Anseele, ouverts de 8 à 11 heures.
Pharmaciens de garde. — MM. Constant, 1, boulevard de Paris ; Pesez, 11, rue d'Alsace. Le service de nuit pour la semaine se terminant le samedi 26 juillet sera assuré par M. Constant.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.

Trois fois de suite...

les Dixièmes du CREDIT DU NORD gagnent des GROS LOTS : au tirage du 18 juin, les dixièmes du CREDIT DU NORD ont gagné le GROS LOT DE CINQ MILLIONS (numéro 041.467) e. un GROS LOT D'UN DEMI-MILLION (N° 021.879). Au tirage du 2 juillet, les dixièmes du CREDIT DU NORD ont gagné un GROS LOT D'UN DEMI-MILLION (N° 204.437). Au tirage du 16 juillet, les dixièmes du CREDIT DU NORD ont gagné un GROS LOT D'UN MILLION avec le N° 549.783. Les voilà bien les dixièmes qui gagnent !

A TRAVERS LA VILLE

LES BECANIERS A L'ŒUVRE

Les voleurs de vélos semblent vouloir redoubler d'activité, et au cours de la journée d'hier ils opérèrent au bureau des Contributions, 27, rue du Vieil-Abreuvoir. Vers 1 1h. 30, ils enlevèrent la machine de M. Ernest Joire, 67 ans, sans profession, 34, rue de l'Amiral-Courbet, qui avait été déposée dans le hall. La victim ne retrouva que la chaîne de sûreté qui avait été coupée à l'aide d'une pince.

A l'Hôtel des Postes boulevard Gambetta, les bécaniers opérèrent au préjudice de M. Georges Durenne, rue Jean-Jaurès, à Wasquehal, et M. Jean-Louis Briau, 19, boulevard de Beaurepaire, qui avaient laissé leur bicyclette à l'entrée de cet établissement. Plaintes ont été déposées et enquêtes en cours.

LUTTE INEGALE

En traversant la Grand Place hier, vers 21 h., le cycliste Joseph Masure, 31 ans, tailleur d'habit, 93, rue du Fontenoy, a été tamponné et renversé par l'automobile de M. Robert Sercu 33 ans, rue Nicolas-Poussin, 8. Immédiatement relevé, le cycliste fut transporté dans un café voisin où M. le Docteur Richir constata une légère commotion sans blessure apparente. Après avoir reçu les soins nécessaires, la victime put regagner son domicile. Une enquête est ouverte.

PROBITE

En passant rue Jacquard, face au Fort Frasez, à l'endroit où on procède à la réfection de la chaussée, par une bizarre coïncidence, les jeunes Roger Leroux, 11 ans, rue de la Chaussée, 15, et Germain Dekeukeleire, 1 lans, rue Jacquard, 126 ont trouvé chacun un billet de 100 francs. Les garçonnets s'empressèrent de déposer leur trouvaille au poste de police du premier arrondissement et furent chaleureusement félicités pour leur bel acte de probité.

LA FOIRE DE LEIPZIG

L'Office parisien de la Foire du Reich, à Leipsig, nous informe que les Français s'intéressant à cette manifestation auront encore la possibilité de se rendre à la Foire d'Automne, qui se tiendra du 30 août au 4 septembre.

Le Reichsmesseamt, soucieux d'éviter toute déception aux acheteurs, attire leur attention sur le fait qu'ils ne doivent pas trop espérer que les marchandises dont la livraison intéresse un grand nombre d'entre eux, puissent être effectivement livrées. Par suite de la tâche écrasante qui incombe à l'économie allemande, l'Allemagne n'est pas en mesure de donner satisfaction à toutes les demandes d'achat ; celles-ci sont d'ailleurs considérables. L'exécution de ces commandes demanderait des années.

Si, néanmoins, le Reichsmesseamt fournit à nos compatriotes l'occasion de se rendre à la Foire, c'est qu'il pense que, dans un mutuel désir de collaboration plus étroite et afin de préparer pour l'avenir un terrain favorable à des échange commerciaux, une prise de contact présenterait de précieux avantages.

Il n'est bien entendu, pas impossible que certains marchés puissent être conclus, mais il est très difficile de dire quelles marchandises sont susceptibles d'être livrées.

Par contre, il sera intéressant pour le visiteur français de voir les modèles nouveaux que l'exposant allemand a réalisés en vue de satisfaire les besoins qui surgiront lors du retour au temps de paix ; en même temps, il pourra, à la Foire, se documenter de façon générale sur le développement et attendre dans les domaines pratique et économique.

Ajoutons encore qu'un train spécial sera mis en route pour Leipzig et que, sur le parcours allemand, les voyageurs bénéficieront d'une remise de 60 % sur le prix normal du billet. Des indications plus précises à ce sujet seront données ultérieurement.

LES SALLES DE SPECTACLES RESTERONT FERMEES

Dans notre édition de jeudi nous avons annoncé que les sanctions étaient levées en partie, et que les locaux publics (restaurant, cafés, estaminets, bars, etc.) pouvaient être rouverts : cette mesure de clémence ne concerne pas les salles de spectacles, et nous tenons à avertir le public que contrairement à ce qui a été colporté en ville, les cinémas resteront fermés.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :
Secteur 3, Foyer d'éducation ouvrière, rue Jules-Guesde, 178 :
21 juillet : boulevard de Reims 1-185, 2-224, rues Béranger, Chevalier-Roland, St-Simon, A.-Scrépel, place Fraternité, avenue Linné, rue A.-Meeschaert, sq. des Platanes, av. Cordonnier, rue Jouffroy 203-285, 200-274.
22 juillet : rues du Chemin-Neuf, Yolande, Prince-de-Ligne, Léon-Marlot, Paul-Wante, imp. Médard, rues E.-Quinet, Horace-Vernet, L.-de-Vinci, J.-Macé, Mignard, J.-J.-Woorts, Rubens.
23 juillet : rues Van-Dyck, Raphaël, Fragonard, Ingres 185-353, 240-356, Delaroche, Bas-Voisinage, avenue C.-Fournier, rue Linné, rues Michel-Ange, Lecomte-Paillon, Chemin-Vert, A.-Motte, J.-J.-Rousseau, J.-Michelet.
24 juillet : rues Bertheloot, L.-Loucheur, A.-Thomas, Melun, E.-Zola, Balzac, Epinoy, G.-Delory (68-92 et de la rue Carpeaux à l'avenue Motte), rue H.-Regnault (rue Cadpeaux à l'avenue Motte), David-d'Angers, boulevard de Fourmies 129-251, 118-182, rues Ch.-Spriet, G.-Pilon.

Sociétés et Comités

SECRETARIAT POPULAIRE DES BELGES, 57, rue St-Antoine, Roubaix. — Le secrétariat sera ouvert dimanche 20 juillet, de 10 h. 30 à 12 h., pour renseignements généraux : pensions, loyers, etc. Le service du Secours d'Hiver ne fonctionnera pas ni pour les inscriptions, ni pour les distributions.

Le secrétariat fonctionne également chaque jeudi soir, de 19 à 20 h., chez M. G. Bouckaert, 192, rue de Leers à Lys-lez-Lannoy.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Dimanche 20 juillet, au siège, café Degeyter, 1, rue Lecomte-Baillon, distribution de denrées payantes aux familles adhérentes ayant des prisonniers inscrits, sur présentation de la dernière carte de correspondance, de 8 h. 30 à 9 h. 30 limite.

Distribution de cartes de denrées à toutes les familles adhérentes. Se munir de la carte de ravitaillement, feuille de famille et carte grise ; se présenter rigoureusement dans l'ordre suivant : de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 1 à 150 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 151 à 250 ; de 11 h. 30 à 12 h. 30, de 251 à la fin.

SOCIETES SPORTIVES

STADE ROUBAISIEN. — Dimanche 20 juillet, rendez-vous au Parc des Sports à 8 h. 15 pour tous les jeunes gens devant passer le Brevet Sportif.

UNION SPORTIVE ROUBAISIENNE. — Dimanche 20 juillet, entraînement en vue du B.S.M. et du prochain interclubs, à 9 h. 30, au Parc des Sports. Rendez-vous à 9 h. chez Nodot. Samedi 19 juillet, assemblée générale à 18 h., chez Watteau, 296, rue de Lannoy. Ordre du jour : Comptes rendus moraux et financier ; élection du Comité ; signature des licences. Les jeunes gens désireux de pratiquer le football la saison prochaine y sont cordialement invités.

ETAT CIVIL

Naissance. — Jean-Pierre Lefebvre, 24, rue Louis Catrice.
Publication. — Valentin Flipo, trieur, de Wattrelos, 3, rue Beaurepaire et Raymonde Cablette, bonnetière, 33, rue d'Antoing.
Décès. — Pierre Depoortère, 67 ans, 36, rue Beaurewaert, cour Bernier, 1 ; Anne-Marie Soetart, 52 ans, 288, rue de l'Alma ; Emile Vaneenaeme, 82 ans 35 rue de Barbieux.

WASQUEHAL

LA JOURNEE DU DIMANCHE

De 9 à 11 heures, bureaux de la mairie, pour l'état civil et les affaires urgentes.

Pharmacien de garde : M. Dansette, rue Jean-Jaurès à Flers-Breucq.

Toute la journée, permanence du corps des sapeurs-pompiers communaux, usine Hannart, rue de Flers (Tél. : 381.63 Roubaix). — A 9 h., au stade municipal, entraînement des candidats au B.S.N.

A 10 heures, salle rue Jean-Macé, répétition de la société municipale de gymnastique « L'Espérance ».

De 10 à 20 heures, clôture des engagements pour le Brevet sportif national, au siège de l'U.S.W., Café de la Terrasse, au siège de l'A.S.W., 51, rue Delerue ; au siège de l'Espérance, 16, place Fénelon et au siège du Football-Club Wasquehalien, rue de Tourcoing, 119.

L'allocation militaire aux familles des prisonniers est portée à 12 francs

Les familles dont le chef est prisonnier de guerre sont informées que le taux journalier de l'allocation militaire est porté de 10 à 12 francs. Les bénéficiaires pourront retirer le certificat de paiement supplémentaire à la mairie, troisième guichet, à partir de mardi. Le point de départ de cette augmentation a été porté au 1er juin et le rappel sera effectué au bureau de poste de Wasquehal, lors du paiement de la seconde quinzaine de juillet.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

Au cours du paiement des allocations militaires, le 16 juillet, au bureau de poste de Wasquehal, l'employée chargée de ce service a payé en trop un billet de 50 francs à une bénéficiaire. Cette dernière est priée de bien vouloir rapporter la somme indûment perçue au bureau de poste.

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS DE 50 ANS

Par suite de la suppression de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les anciens combattants de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 31 juillet 1891, pourront s'adresser à la mairie, troisième guichet, pour la constitution de leur dossier.

Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du Combattant.

Cette retraite est de 500 francs par an, mais elle est portée à 1.200 francs dès l'âge de 55 ans.

La mairie sera fermée lundi après-midi. — Les bureaux de la mairie seront ouverts lundi, de 9 heures à midi et fermés l'après-midi.

Retraites ouvrières et paysannes. — Les titulaires de la retraite ouvrière et paysanne sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la mairie, cinquième guichet, en vue de percevoir leur trimestre le 1er août. Se munir du titre.

Acte de probité. — M. Emile Carpentier, domicilié 41, rue Paul-Lafargue, a trouvé, au cours de la journée de jeudi, dans la rue Gustave-Nadaud, au Capreau, un porte-feuille contenant une certaine somme d'argent et s'est empressé de le déposer au commissariat de police, où son propriétaire peut le réclamer.

CROIX

Le ravitaillement

Il sera réparti aux épiciers samedi 19 juillet 1941 :

Sucre en morceaux : ration de 900 gr. contre tickets 5 et 6 ; ration de 1 kilo, solde ticket K ; huile : ration 100 gr. (juillet) ; cassonade : ration 100 gr. (juillet) ; poudre de savon et savonnettes : rations tickets juin ; margarine : rations « Travailleurs » ; chocolat : les tickets août sont à remettre aux épiciers.

LE PRÊT D'HONNEUR

A la demande de plusieurs lecteurs nous donnons ci-après le texte paru dans nos colonnes, le 11 juillet 1940, au sujet du prêt d'honneur institué par l'Administration municipale, pour venir en aide aux familles aisées atteintes par les événements :

« Le prêt d'honneur devra être remboursé dans les six mois qui suivront les hostilités. »

Le montant du prêt par semaine est de 100 fr. pour le chef de famille et de 50 fr. par membre ; il est payé par le receveur municipal.

Mesures de discipline générale

En cas d'alerte, les habitants doivent se réfugier dans les caves aménagées à cet effet, ou dans les autres caves en cas d'absence les premières ; dans les abris publics, dans les tranchées-abris.

Si l'imminence du danger empêche de gagner l'un ou l'autre de ces lieux de refuges, il est prescrit aux passants de pénétrer dans les maisons qui seront ouvertes sur leur demande et de se placer dans l'encoignure des murs, en évitant de s'immobiliser devant les portes et fenêtres.

D'autre part, il est formellement interdit aux civils de circuler dans les rues pendant toute la durée de l'alerte.

UNE BASCULE POUR LE SECOURS NATIONAL

Le Secours National a besoin d'une bascule et de la série de poids. Cette bascule serait remise par la suite au propriétaire qui voudrait bien s'en désaisir pour le moment.

En informer M. J. Desruelles, au Secours National, à la Mairie.

LA DEFENSE PASSIVE

Par circulaires en date des 8 et 12 juillet derniers, M. le Préfet a donné des instructions formelles relatives au fonctionnement de la défense passive.

Les sirènes d'alarme seront utilisées pour les alertes, chaque fois que cela sera possible, pour avertir la population. Les sons modulés indiqueront le début et les sons continus la fin de l'alerte. En cas de déficience de ces appareils, les différentes manifestations d'un bombardement quelconque par la voie des airs donneront elles-mêmes le signal de l'alerte.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

Une distribution de confitures aura lieu le lundi 21 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., pour les numéros 6.001 à 6.200 ; mardi 22 juillet, aux mêmes heures, pour les numéros 6.200 à 6.340, au secrétariat, 35, rue de l'Amiral Courbet. Se munir d'un récipient et des cartes grises du ravitaillement.

Acte de probité. — M. Albert Dancoisne, gérant des Pompes funèbres, 32, rue de Lille, a trouvé un portefeuille renfermant une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de remettre à la police où le propriétaire pourra le réclamer.

Le torchon brûle. — Mme Gaston Bonne, née Eugénie Deschacht, 47 ans, confectionneuse, 32, rue de Colmar, cour Lecomte, 3, s'est plainte à la police d'avoir reçu des coups de son mari. A l'appui de ses déclarations, elle présenta un certificat délivré par M. le docteur Biérent. Une enquête est ouverte.

Secours National. — La permanence du Secours National se tient les lundi et vendredi de chaque semaine, de 14 h. à 16 h., à la Mairie, rez-de-chaussée, entrée par la petite porte donnant accès aux bureaux de la Mairie.

Office du Travail. — La population est informée que l'Office du Travail (Bureau de Placement) a été transféré 44, rue de la Gare. Ces bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le dimanche, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Tout travailleur sans emploi, tout chômeur cherchant du travail, tout chef d'entreprise désirant de la main-d'œuvre ou du personnel, doivent obligatoirement s'adresser à l'Office du Travail, 44, rue de la Gare.

Les commandes de charbon. — L'inscription pour les commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant : Lundi 21 juillet, secteur N° 1, salle des consultations des nourrissons, rue de Valmy : rues de Mulhouse, Presbytère, Raspail, Saint-Venant, Valmy, Ogiers, 164 à la fin, 179 à la fin ; rues du Riez, des Trois Villes, Glacière.

Pharmacien de garde. — Dimanche 20 juillet, M. Grimonpont, boulevard Zola.

Etat Civil. — Publications : Fiquoy René, comptable à Roubaix, et Herman Henriette, sténo-dactylo, rue de Tripoli, 17 ; Beyens Julianus argenteur, rue du Blé, 108, et Gogibus Aurore, bâcleuse, à Hénin-Liétard ; Malghen Jean, employé de mairie, avenue Edouard-Vaillant, 61, et Gustin Françoise, rue de la Gare, 11 ; Vanhavercke Raymond, manœuvre, rue de Thionville, cour Stevens 2, et Poras Andrée s. p., rue Jules-Guesde, 111.

WATTRELOS

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service. — M. Vitrant, 29, rue Pierre-Catteau.

Fraternelle des Combattants. — Permanence de 9 h. 30 à 12 h., au siège, 15, Grand'Place.

Mutuelle de Solidarité. — Permanence de 10 h. à 12 h., au siège, 64, rue de Roubaix.

Amicale des Filles du Labourеur. — A 10 h., réunion mensuelle à l'école.

Groupements belges. — A 11 h. 30 en l'Eglise Saint-Maclou (Centre), Messe à l'intention des héros de 1914-18, 1939-40, ainsi que des défunts des deux groupements.

Le ravitaillement

Le service du ravitaillement informe la population que, durant la semaine du 14 au 20 juillet 1941, une distribution exceptionnelle de 500 grammes de pain ou 375 grammes de farine sera faite à tous les consommateurs, contre remise du ticket « N » de la carte des denrées diverses.

Secours National

La Commission de secours aux familles nécessiteuses est heureuse de signaler qu'au cours de la journée de ramassage qui a eu lieu le dimanche 22 juin dan le secteur N° 2 (Sapin Vert et Cité Amédée-Prouvost) il a été recueilli, en dehors d'une quantité respectable de vêtements et d'ustensiles de ménage, la coquette somme de 2.735 fr 25. Elle adresse ses plus vives félicitations et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur généreux concours à cette journée de solidarité. Elle tient également à exprimer toute sa reconnaissance aux habitants de ce secteur de leur générosité et de l'accueil qu'ils ont réservé aux collecteurs.

LANNOY

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Lannoy que l'inscription des commandes de charbon se fera le **21 juillet à la Mairie.**

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représente une quantité de 0 kg. pour les cartes blanches et jaunes, 50 kg. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kg. pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 51 fr. 10 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

LYS-LEZ-LANNOY

M. Thellier de Poncheville délégué du Secours National pour le Nord a visité l'Œuvre des Cantines scolaires

Depuis quelques mois, grâce au concours du Secours National, le Comité d'Entr'aide de Lys-lez-Lannoy a pu mettre sur pied l'œuvre si utile des soupes scolaires. On sait que cette œuvre fonctionne à la salle de gymnastique, rue du Colisée et que chaque jour une soupe consistante est offerte moyennant une très minime rétribution à tous les enfants des écoles de Lys.

M. Thellier de Poncheville, délégué du Secours National pour le Nord a voulu se rendre personnellement compte du fonctionnement de cette œuvre par une visite officielle qu'il fit hier à Lys-lez-Lannoy.

Accompagné de MM. Poissonnier, Lefebvre et Scherperel, il fut reçu à la mairie par M. Lorthioir, maire, et MM. Dubus, Barbet et Gouble, présidents et vice-président du comité d'entr'aide de Lys. M. Lorthioir lui présenta la bienvenue et fit l'exposé de la tâche entreprise par le comité local. M. Dubus, au nom du comité remercia le représentant du Secours National de l'appui financier qu'il assure au comité et rendit compte des distributions de soupes à ce jour. Il fit connaître qu'il était dans les intentions du comité local d'étendre cette distribution journalière aux familles indigentes.

MM. Lorthioir et Dubus firent également connaître qu'un projet de colonie scolaire était à l'étude et qu'une solution interviendrait très prochainement.

M. Thellier de Poncheville prit la parole et félicita les membres du comité local de leur action bienfaisante en ces temps si difficiles. Il fit l'éloge des initiatives prises et assura les organisateurs que le concours du Secours National était pleinement assuré. Il marquera sa visite par la remise d'un nouveau chèque qui permettra de couvrir une partie des frais complémentaires effectués pour l'installation.

Les représentants du Secours National et de l'administration municipale se rendirent ensuite au local de la rue du Colisée où les membres du comité étaient assemblés. M. Dubus les présenta à M. le Délégué pour le Nord et après une rapide inspection des lieux ils assistèrent à la distribution de la soupe aux enfants.

Après quoi ils regagnèrent les voitures et visitèrent les terrains de la rue Echevin et du Cimetière où des jardins ont été aménagés pour le comité.

M. Thellier de Poncheville se déclara très satisfait de sa visite.

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit, à l'école des filles, rue Jeanne-d'Arc :

22 juillet : Rues du Fresnoy, Wattrelos, Touffiers, Fénelon, Descartes, Gutenberg, Thiers, Cohem, Achevin, Vert-Pré, Franklin.

23 juillet : Rues de Leers, Victor-Hugo, Jeanne-d'Arc, Delory, Jean-Jaurès, Courtrai, avenue Paul-Bart, rues Jeanne-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G.-Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

24 juillet : Rues Jules-Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole-France, Jouffroy, Cavrois, Emile-Zola, Gustave-Dubled, Négrier, Catinat.

25 juillet : Rues Chanzy, H.-Ghesquières, Pasteur, Hoche, Carnot, Justice, Ernest-Renan, Edouard-Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Champ de Mars, Colisée, Isly.

26 juillet : Rues de Lannoy, Salengro, Metz, Lorraine, Alsace, Mulhouse, Bon Poste, Rabelais, Tour-Eiffel, Bertheloot.

Le coupon N° 17 représente 0 k. pour les cartes blanches et jaunes, 50 k. pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

LEERS

AU PROFIT DU COMITE D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS

Un jeu de 421 organisé à l'estaminet Louis Tiberghien-Dhaene, rue de Roubaix, 66, a rapporté la somme de 1.425 fr.

Un autre jeu organisé à l'estaminet Hespel-Devisch, rue de la Mairie, 28, a produit la somme de 622 francs. Certains joueurs du débit précédemment cité ont fait abandon de leur prix, ce sont : Mme Deslée-Saelens, 30 fr.; Detremmie Georges, 20 fr.; Devisch Victor, 15 francs ; Vluys Pierre, 10 fr.; Foyer Populaire, 5 fr.

Le Comité adresse un chaleureux merci aux organisateurs ainsi qu'à tous ceux qui ont apporté leur part de générosité.

HEM

Mort au champ d'honneur

La mairie vient d'être avisée du décès de M. T'Joen Julien, domicilié, à Hem, rue du Maréchal Foch, 47, survenu le 17 juin 1940, à Chaumont-sur-Aire (Meuse).

Le défunt qui appartenait au 3e Régiment du Génie, était marié et père de deux enfants, de 10 et 7 ans.

Mme T'Joen, née Poppe Simone, son épouse, a été avisée avec tous les ménagements désirables par M. Jules Beghin, adjoint au maire.

LEERS

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence au Foyer Populaire, dimanche 20 juillet, de 11 h. à midi.

Bibliothèque du Cercle St-Louis. — Ouverte au Cercle dimanche, de 11 h. à midi.

Secours de chômage. — Le paiement de secours de chômage sera effectué le lundi 21 juillet, à 10 h., dans la salle derrière l'Eglise.

HALLUIN

LE DIMANCHE A HALLUIN

Pharmacien de service : M. Gabriel Poursuira, rue de la Gare.

Etat Civil : Permanence ouverte de 9 h. 30 à 11 heures.

Bains municipaux : Angle des rues Jean Jaurès et de Lille : établissement ouvert de 8 h. à 11 h. 30.

Les trottoirs sont interdits aux cyclistes. — Il est rappelé à la population que les trottoirs de la commune sont interdits aux cyclistes. Les délinquants seront passibles de poursuites.

Coin de Terre Halluinois. — Une police spéciale étant exercée dans les jardins cultivés par les membres du « Coin de Terre Halluinois », les adhérents sont invités à être porteur de leur carte de sociétaire, afin de pouvoir la présenter à chaque demande des contrôleurs.

LANNOY

La distribution du charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon se fera le 21 juillet à la Mairie.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représente une quantité de :

0 kg. pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kg. pour les cartes roses et vertes ;

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kg. pour toutes les cartes des consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à fr. 51,10 les 100 kg.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Les consommateurs sont priés de se munir de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de juillet aura lieu lundi 21 juillet, au Bureau de Poste, dans l'ordre suivant : de 8 h. 30 à 10 h. 30, 1 à 300 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 301 à la fin. Prière de remplir et de signer des deux côtés le coupon N° 1.

Avis aux cultivateurs. — Les agriculteurs et cultivateurs ayant souscrit une déclaration de surfaces ensemencées en orge, avoine, maïs et sarrazin, doivent indiquer à la Mairie, l'organisme stockeur de leur choix auquel ils déclarent s'affilier en qualité d'adhérent ou de client. Se munir du récépissé de leur déclaration des superficies ensemencées en céréales.

Maraudage. — Le garde champêtre a dressé procès-verbal à la charge de trois femmes, Mmes Liagre, née Leturcq, Hazée Georgette et Lemaire Renée, qui ont été surprises dans un champ appartenant à M. Joseph Lefebvre, cultivateur en cette commune.

Etat Civil. — Naissance. — Gérald Derbaudringhien, 63, rue des Cinq Voies.

Publication. — Gaston Becker, tisserand, 139, rue de Tourcoing et Odette Demeyère, soigneuse, 33, rue de la Forgette.

Décès. — Pierre-François Catteau, 84 ans, 20 bis, rue de la Poste.

RONCQ

La journée du dimanche

Bibliothèque familiale : rue du Docteur Galissot, ouverte pour le prêt de livres, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Caisse d'Epargne : 276, rue de Lille, séance de versements et de remboursements, de 10 à 11 h. 30.

Au Blanc-Four : à 10 h., en l'église Saint-Roch, cérémonie religieuse avec la présence des membres de la Fanfare du Blanc-Four, des anciens combattants, des médaillés et de la société des anciens militaires.

Comité d'assistance aux prisonniers roncquois

Le comité ayant siège rue du Docteur Galissot, informe les familles que jeudi 24 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 heures, une distribution de denrées sera faite, pour la confection de colis. S'adresser au café de la Tête d'Or, rue de Lille, 254.

Le comité, à cette occasion, remercie au nom des prisonniers, les familles qui témoignent de leur générosité, lors de chaque distribution afin de pouvoir renouveler fréquemment l'achat de denrées et leur répartition. Bien des familles prélèvent certainement sur leur nécessaire ; d'autres plus favorisées sauront reconnaître leur effort en toute loyauté.

Familles nombreuses. — Pour le groupe local, siège au café de la Tête d'Or, 254, route de Lille, permanence pour tous renseignements et adhésions.

BONDUES

Mort au champ d'honneur

M. le Maire de Bondues a été avisé officiellement du décès du militaire Dhayer Marceau, brigadier au 33e Régiment d'Infanterie, domicilié 129, Route Nationale.

Ce brave, qui était âgé de 30 ans, fut blessé au front à Rethel le 8 juin 1941, et décéda à l'hôpital de Mezières le 10 juin 1940, des suites de ses blessures.

Aux travailleurs lourds. — La distribution de margarine aux travailleurs lourds aura lieu lundi 21 juillet chez Mme Vve D'Halluin, 9, pavé du Jambon.

MARCQ-EN-BAROEUL

Le ravitaillement en charbon

Le Groupement charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur N° 3 (Plouich), à l'école Louise de Bettignies, mardi 22 juillet, de 9 à 12 h.: rues Beffroi, Bolbec, Boulevard, Couvent, Buisson, Buisson prolongée, Canrobert, L.-Delos, des Eaux, Ermitage, Faraday, Félix-Faure, Hautes-Voies, Hericourt, Fémy ; de 14 à 17 h.: rues Jeanne-d'Arc, Lequenne, Nouvelle St-Hubert, St-Pierre, Schwob, Tisserands, St-Valbert, Valmy, Veau-Gras, Verts-Prés, E.-Vandenberghe, boulevard République (du pont de Dunkerque au territoire de Lille), rues Pasteur et Pasteur prolongée.

Deux individus sont surpris tandis qu'ils volaient des récoltes

Vendredi, vers 6 h. 45, M. Georges Decottignies, cultivateur, rue de Bondues, aidé de ses trois fils et d'un voisin M. Hantson, ont arrêté après une laborieuse poursuite MM. Louis Morant père et fils, âgés respectivement de 56 et 31 ans et demeurant rue de Tourcoing, 46, à Roubaix, cour St-Pierre, 6. Ceux-ci avaient été surpris au moment où il coupaient du trèfle dans un champ appartenant à M. Decottignies et situé Pavé de Bondues. A l'approche des fermiers ils tentèrent de s'esquiver mais furent bientôt rattrapés. Après interrogatoire au commissariat de police de Marcq ils furent transférés au Parquet de Lille.

Nos prisonniers ne sont pas oubliés

Le 15 juin avait lieu sur le stade de l'O. Marcquois un match entre l'U. S. T. et l'équipe locale pour le championnat d'honneur de football. Le comité d'honneur de l'O. Marcquois avait décidé que la recette de ce match serait versée intégralement au comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre.

Le maire de Marcq-en-Barœul président de ce comité, a reçu la visite de M. Vandenbussche, président d'honneur de l'O. Marcquois, qui lui a remis le montant de la recette de ce match, qui se monte à 9.757 fr. 20 tous frais déduits.

Voilà le résultat du magnifique effort qui a été fait et qui permettra d'envoyer un certain nombre de colis aux prisonniers marcquois.

Au nom du comité d'entr'aide, dont il est le président, au nom de tous les prisonniers marcquois, le maire de Marcq-en-Barœul félicite et remercie le président et le comité de l'Olympique Marcquois qui ont organisé le match, les personnes qui, par leur concours bénévole, ont permis la vente de nombreux tickets d'entrée, tous les joueurs et tous ceux qui, d'une façon plus ou moins lointaine, ont contribué à obtenir un résultat qui a dépassé toutes les espérances.

Fête omni-sport. — Dimanche, à 15 h., se déroulera dans la salle des fêtes de la rue Kléber, à La Madeleine, le tournoi de ping-pong qui opposera l'Entente Madeleinoise, composée de MM. Heintje, Vankerrebrouck, Dieryckx, Le Moal et Choquel, à une sélection marcquoise qui comprendra MM. Boidin, Cottenye, Nève, E. Van Imschoot et Vermeulen.

Le « Saint-Louis Jazz » qui s'est déjà créé de beaux succès locaux se produira au cours de cette manifestation de solidarité dans un programme de choix. Les cartes sont en vente au prix de 3 et 5 fr. chez tous les joueurs indiqués ci-dessus.

LES SPECTACLES

A ROUBAIX

GRAND-THEATRE - ROUBAIX
Les Comédiens de Lille ayant eu une autorisation spéciale
LA REPRESENTATION DES
DEUX ORPHELINES
AURA LIEU
DEMAIN 20 JUILLET
A 15 HEURES
Location au Café du Théâtre
2.503

A WASQUEHAL

CINE-CAPREAU - Wasquehal
Samedi 7 h - Dimanche 3 h et 6 h.
Charles TRENET dans
La Route Enchantée
UN GROS TIMIDE, comique, avec PAULEY - ACTUALITES
2.502

A TOURCOING

CENTRAL CINE
Annabella, F. Gravey et J. Gabin dans
VARIÉTÉS
(Actualités) Sam. 7 h. Dim. 3 h., 7 h., Lundi 3 h. - Téléphone 224. Loc. ouv. Samedi 6 à 8 h. Dimanche 10 à 12 h.
2.530

RIALTO Sam. 3 et 7 h. ; Dim. perm. Lundi 3 et 7 h. - Jeudi 3 h.
NUITS DE FEU - Actualités
2.520

A WATTRELOS

FAMILIA — Samedi 6 h 30 — Dimanche 3 h., 6 h 30
Lundi 3 h (Jeudi, prix réduit, 3 h.)
Sur le Plancher des Vaches
avec Noël-Noël - Betty Stockfeld
LE BOUIF AU SALON - Actualités
34.253

Crétinier-Palace Matinée : 3 h Soirée : 7 h
DOCUMENTAIRES - ACTUALITES
GOSSE DE RICHE
2.523

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

LE DIMANCHE A TOURCOING

Pompiers. — N° d'appel : 4.13.
Police Secours. — N° d'appel: 4.50
Gendarmerie. — N° d'appel : 3.01.
Hôtel de Ville. — Fermé, sauf le Bureau de l'Etat Civil, ouvert au public de 9 à 12 heures.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Etablissements de bains. — Rue du Printemps, ouverts au public de 8 à 11 h., piscine et baignoires.
Pharmaciens de garde. — Mme Triplet, 3, rue Saint-Jacques, et M. Montaigne, à Mouvaux.
Sports et spectacles. — Voir rubriques spéciales.

A TRAVERS LA VILLE

UN TRISTE INDIVIDU

Le nommé Victor Coucu, 38 ans, tailleur, domicilié 35, avenue D.-Six, qui se trouvait sur le coup d'un mandat d'arrêt pour détournement de mineurs, délivré par M. Boulanger, juge d'instruction, a été arrêté vendredi matin à son domicile. Il a été déféré au Parquet.

A PROPOS D'UNE RIXE

Dernièrement nous avons signalé qu'une rixe s'était déroulée à Tourcoing, au cours de laquelle M. Decaesteker fut blessé d'un coup de revolver par un nommé De Vera.

M. Decaesteker nous prie de préciser que, commerçant et marié, il n'appartient pas du tout au milieu spécial auquel il a été mêlé tout à fait par hasard.

LES CHAMPIONNATS INTERSCOLAIRES DE NATATION

C'est demain dimanche 20 juillet, qu'auront lieu, en la piscine de la rue du Printemps, les épreuves des championnats interscolaires de natation, réservées aux enfants des écoles primaires publiques de la ville. Ces épreuves se disputeront sous la présidence de M. Salembien, maire de Tourcoing et de l'Administration municipale.

Après le défilé des nageurs et nageuses qui formera un spectacle féerique, se disputeront tous les championnats de courses, plongeons et plus particulièrement les dix prix de 50 fr. de la Fondation G. Dron, aux nageurs et nageuses ayant obtenu le meilleur classement général, le Challenge Fourgous, course de 200 m., par relai de quatre nageurs, de la même école, et, enfin, le Challenge de la Ville de Tourcoing, course de 250 m., par relai de cinq nageurs, d'une même école.

Après une démonstration de l'enseignement collectif du crawl et du dos crawlé, un match de water-polo entre les équipes 1 et 2 des E.N.T. terminera cette réunion.

Les nageurs porteront les couleurs suivantes :

Ecole Michelet, rue du Printemps, bonnet bleu ; Ecole Victor Duruy, rue A. Testelin, bonnet rouge ; Ecole Victor Hugo, rue des Cinq Voies, bonnet Grenat-blanc ; Ecole Jules Ferry, rue de la Potente, bonnet jaune-bleu ; Ecole Jean Jaurès, rue des Champs, bonnet vert-blanc ; Ecole Jean Macé, rue du Flocon, bonnet noir ; Ecole Lavoisier, rue des Piats, bonnet jaune ; Ecole Condorcet, rue de la Latte, bonnet rouge-noir ; E.N.T., bonnet bleu-blanc.

Les nageuses porteront les couleurs suivantes :

Ecole Paul Bert, rue du Calvaire, bonnet vert ; Ecole Pasteur, rue du Virolois, bonnet jaune ; Ecole La Fontaine, rue Houchard, bonnet rouge ; Ecole Maria Dron, rue du Flocon, bonnet noir ; Ecole Racine, rue Fin de la Guerre, bonnet mauve ; Ecole Jacquard, rue du Dragon, bonnet bleu ; Ecole Rouget de l'Isle, rue de Varsovie, bonnet saumon ; Ecole Lamartine, rue de la Croix-Rouge, bonnet rouge et bleu ; Ecole Balzac, rue de l'Epidème, bonnet grenat ; E.N.T., bonnet bleu-blanc.

Aux Loisirs Littéraires et Artistiques

C'est demain dimanche, à 15 h. 30, qu'aura lieu la prochaine réunion des Loisirs littéraires et artistiques, en la salle de la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grand Place.

Le programme comporte une audition de musique de chambre, qui sera donnée avec le concours de Mlles Odette et Nelly Come et M. P. Ducatillon, tous trois professeurs du Conservatoire. Des invitations peuvent être demandées à M. Pol Pierret, 10 bis, rue Fidèle-Lehoucq.

Concert et gala de bienfaisance

A LA MARLIERE...

C'est demain dimanche qu'aura lieu le second gala de bienfaisance donné sous les auspices du Secours National et de la Famille du Soldat Tourquennois, avec le concours de l'orphéon « L'Echo de la Frontière », de la Fanfare cycliste, du Cercle dramatique « Les Audax » et du Comité des Fêtes de la Marlière.

Le programme judicieusement établi conviendra aux plus difficiles et il est permis d'espérer une belle affluence en la salle du Cercle, rue des Trois Pierres.

... SALLE DU CERCLE

Dimanche également, à 16 h., aura lieu, en la Salle Publique de réunions, rue de Tournai, le grand concert de bienfaisance, au nom duquel se produiront de nombreux artistes bien connus et appréciés du public tourquennois.

Rien n'a été épargné pour donner à cette matinée le charme et la variété qu'apprécient les amateurs éclairés.

Que ceux-ci se hâtent et mettent à profit les quelques heures qui leur restent, pour se procurer les cartes nécessaires afin d'assister, au magnifique spectacle qui leur est promis.

MOUVAUX

Soupes populaires

La population est informée que les inscriptions pour les soupes populaires se feront provisoirement aux endroits suivants :

Pour le quartier des Francs : chez M. Thiempont, rue de Tourcoing, 612; du Centre: chez Mlle Marsyl, place de la Délivrance ; du Sacré-Cœur: chez M. Kesteloot, 1, rue de l'Epinette.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le lundi 21 juillet : rues F. Masurel, Rouget de l'Isle, Félix-Faure, sieux, Vert-Pré, Gaieté, des Champs des Coulons.

A la Caisse d'Epargne. — Le bureau de la succursale de la Caisse d'Epargne sera ouvert à l'Hôtel de Ville le dimanche 20 juillet, de 10 à 11 heures. Administrateur : M. H. Catel.

PHILATÉLIE

Colonies Françaises

Devant les difficultés toujours plus grandes pour la masse des petits collectionneurs de constituer une collection générale, beaucoup ont dû limiter leur collection et le plus grand nombre des collectionneurs français se spécialisent dans les timbres de France et des colonies françaises.

Nous pensons donc les intéresser en leur parlant, dans cette chronique, des vieux timbres de nos colonies, dont certains sont devenus de très grosses raretés.

On sait que les premières valeurs qui furent créées datent de 1859. Ce sont les petits timbres carrés avec l'aigle impérial dans un médaillon rond. Ils ont été en cours de 1859 à 1865 et la série en était composée de six valeurs (1 c. olive, 5 c. vert, 10 c. bistre jaune, 20 c. bleu, 40 c. vermillon et 80 c. rose). L'emploi exclusif de ces timbres pendant dix années les a rendus assez communs à l'époque, mais ils ont cependant pris une certaine rareté avec l'âge et ce sont actuellement de bonnes petites valeurs.

En 1887 il en fut fait des réimpressions qui se reconnaissent soit dans la couleur légèrement différente, soit dans le papier, qui est d'une nuance différente.

Pourtant antérieurement à cette émission, il avait été fait usage, dans quelques colonies, d'autres timbres. Certaines, comme la Cochinchine, la Guadeloupe, la Martinique, l'Inde française, ont utilisé les timbres alors en cours dans la métropole ; d'autres, comme la Nouvelle-Calédonie et la Réunion avaient créé un timbre spécial.

Les timbres de France employés par quelques colonies ne diffèrent pas de ceux utilisés en France, sauf qu'ils sont tous non dentelés : seule, l'oblitération de la colonie permet de les différencier.

Le timbre spécial, créé en Nouvelle-Calédonie, représente l'effigie de Napoléon III : il a été gravé sur une pierre lithographique par un sous-officier de l'infanterie de marine, nommé Triquerot, qui fit une composition de 50 timbres, tous différents les uns des autres évidemment, car il lui était bien difficile de répéter 50 fois une effigie semblable sur ces 50 vignettes. L'impression lithographique, noire sur papier blanc, est assez grossière, et ce timbre ressemble plutôt à une reproduction d'un cliché sur papier de journal qu'à un véritable timbre-poste. Il est rare, car il n'en aurait été émis régulièrement que 1.500 exemplaires environ, mais des réimpressions en auraient été faites clandestinement sur la pierre qui avait été conservée par son auteur, qui fut même arrêté et mourut lors de son transfert en France. Certains amateurs cherchent beaucoup ces vignettes afin de reconstituer la planche entière des 50 types, ce qui n'est vraiment pas aisé de nos jours.

ACHAT
de Timbres-Poste et de Collections
THEODORE CHAMPION
PARIS, 13, rue Drouot (9e), PARIS
10 044

ETAT CIVIL

Naissance. — Anne-Marie Calon, 138, rue Nationale.
Publication. — Bernard Fiquet, manœuvre, 245, rue des Cinq Voies et Jeanne Galot, sténo-dactylo, rue Danton.
Décès. — Jules Leman, 74 ans, 230, rue de Roncq ; Eugène Hervein, 37 ans, célibataire, 85, rue du Dragon.

POUR VOS LUNETTES VOYEZ L'Opticien CAU
REPUTE POUR SA COMPETENCE, SES PRIX
14 ter, Rue du Tilleul, TOURCOING - Téléph. 968
5 227

EN BELGIQUE

MENIN

UN HOMME TOMBE DU DEUXIÈME ÉTAGE ET MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES

Vers 21 h., M. Gaston Vandenberghe, colporteur, né à Courtrai, le 7 août 1905, et y demeurant boulevard des Capucins 17, entra dans le café « Novada », situé rue de Lille, au hameau « Les Baraques ». Après avoir bu quelques verres de bière, il demanda vers 22 h. 30 pour pouvoir y passer la nuit. Or, vers 1 h. 30 du matin, le veilleur du pont entendit un bruit suspect venant de la direction dudit café. Il s'approcha et constata que M. Vandenberghe gisait sur le trottoir la tête couverte de sang.

Le blessé fut transporté à la Polyclinique, rue Auguste Debunne, où, malgré les soins du Dr Rossel, il décéda quelques heures plus tard.

Le défunt qui est père de deux enfants avait déclaré avant de mourir à M. Marcel Coël, commissaire de police adjoint, chargé de l'enquête, qu'ayant un peu trop bu, il s'était penché par la fenêtre pour rendre, mais malheureusement il avait perdu l'équilibre et était tombé par la fenêtre.

Une mort subite

Hier vers 13 h., Vme Vve Jules Decorte, née Justine Vandevelde, âgée de 70 ans, demeurant rue d'Ypres 197, monta à l'étage pour se reposer un peu, mais arrivée dans la chambre à coucher, elle se trouva tout à coup indisposée et s'affaissa. M. le docteur Joseph Raveschot, qui fut appelé, ne put que constater le décès.

Le commerce noir

Hier une quantité de viande a été saisie chez le négociant de volailles, M. Omer Rossel, demeurant rue du Bassin de natation.

Les gendarmes ont transféré M. Rossel, à la prison de Courtrai.

— Hier matin, les contrôleurs du ravitaillement ont fait une descente au « Café Central » rue d'Ypres, hameau Charles Quint et ont mis la main sur une grande quantité de denrées alimentaires, destinée au marché noir. Une enquête sévère a été ouverte.

LES SPORTS

Natation. — Dimanche 20 juillet, à 14 h. aura lieu au bassin de natation communal, au profit du secours d'hiver, avec le concours du Cercle Nautique Meninois, de Mlles Caroen et Vandekerckhove, d'Ostende ; MM. Lateur, Vanhalme et l'équipe de polo de Bruges ; MM. Bogaert, Vandenbossche, Dhooye, Aerschoot etc... Gand ; MM. Mamortcken, Vancamps, Marlen, Vandenbrande, Thuysbaert et Geritsen, d'Anvers.